



Soutenu par la
Commission Européenne

Communiqué de presse du 4 octobre 2021

Lancement de la campagne « Tu peux le dire ! » pour le bien-être des enfants dans les activités de sport et de loisirs

Mots clés : droits de l'enfant, enfants, sport, loisirs, bien-être, protection, bienveillance, violences.

Le Délégué Général aux Droits de l'Enfant, Yapaka.be et Défense des Enfants International Belgique s'associent pour promouvoir le bien-être des enfants dans les activités de sport et de loisirs. L'objectif est double : sensibiliser les enfants et les parents au droit de pratiquer des activités sportives et de loisirs dans une atmosphère bienveillante ; et encourager les intervenant-e-s des différents secteurs à s'engager concrètement pour la protection des enfants.

Depuis quelques années, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer des faits de violences à l'égard des enfants dans les secteurs du sport et des loisirs. Des études font émerger de nouveaux chiffres. . Une étude menée en Belgique et aux Pays-Bas en 2016 sur la prévalence des violences envers les enfants dans le sport établissait que pratiquement 4 enfants sur 10 y avaient subi des violences psychologiques, 2 sur 10 des violences sexuelles et plus d'un sur 10 des violences physiques (*Interpersonal violence against children in sport in the Netherlands and Belgium*, T. Vertommen et al., Child Abuse and Neglect Vol. 51, 2016).

Aujourd'hui, le défi de la campagne est de lancer une double invitation :

1/ tupeuxledire.be : une **plateforme ludique pour sensibiliser tous les enfants à l'importance de parler**. Chacun-e a le droit de se sentir bien dans ses activités sportives et de loisirs et de s'exprimer si quelque chose ne va pas. Il est essentiel de continuer à inviter les enfants à se confier à quelqu'un de leur entourage proche ou à un-e professionnel-le (tupeuxledire.be dispose d'un carnet d'adresse listant les différents lieux auxquels les enfants peuvent s'adresser). Sur cette même plateforme, les parents sont encouragés à écouter leurs enfants, à échanger avec les lieux d'accueil sur toutes les questions et les difficultés qu'il-elle-s rencontrent. Le message veille à ne pas les laisser seul-e-s, un réseau de professionnels est à leur disposition en Fédération Wallonie Bruxelles.

2/ chartedelabienveillance.be : un **espace réservé aux intervenant-e-s des secteurs de sports et de loisirs** qui accueillent au quotidien les enfants dans leurs lieux, ayant à cœur que ceux-ci y trouvent les ingrédients pour s'épanouir et grandir. Cette plateforme leur offre la possibilité d'affirmer que le bien-être des enfants est aussi leur mission en devenant signataires de la Charte de la Bienveillance. Cet engagement leur permet d'accéder à un certain nombre d'outils concrets pour répondre aux nombreuses situations susceptibles d'émerger. En effet, accueillir des enfants et leurs familles fait surgir une série de questions que chaque intervenant-e peut être amené-e à travailler : comment gérer les relations entre enfants ? Comment réagir si je suis témoin d'un fait de violence ?...

« *Le droit aux activités sportives et récréatives est étroitement lié aux autres droits énoncés par la Convention des droits de l'enfant, notamment le droit à la protection. Une campagne qui ose aborder cette question, de manière positive et ouverte, est fondamentale pour créer des discussions au sein des structures et permettre que des mesures soient mises en place pour prévenir autant que possible les violences à l'égard des enfants* », explique **Bernard de Vos, Délégué Général aux droits de l'enfant**.

La campagne s'inscrit dans une volonté collective d'amélioration de la protection des enfants dans tous les contextes, et ce notamment dans le sport avec l'adoption, mi-septembre 2021, du nouveau Décret éthique. Cet intérêt pour la question montre combien le sujet de la protection des enfants est l'affaire de tous et de toutes.

A propos : cette campagne est lancée dans le cadre du projet PARCS, plus d'informations sur <https://www.dei-belgique.be/index.php/projets/en-cours/parcs.html>

Contacts presse :

Défense des Enfants International Belgique – Emmanuelle Vacher – emmanuelle.vacher@defensesdesenfants.be

Délégué Général aux Droits de l'Enfant – David Lallemand – david.lallemand@cfwb.be

Yapaka.be (Prévention de la maltraitance) – Claire-Anne Sevrin – claire-anne.sevrin@cfwb.be